Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: 10

Rubrik: Le Brevet de capacité en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'un vigilant gardien. Laissez-lui faire en paix son métier de destructeurs d'insectes et de vers. »

Lisez les leçons sur la ladrerie, sur le ténia, le tournis, sur l'incubation, etc., etc., et vous aurez une idée de l'intérêt vraiment irrésistible que présente le *Livre des champs* de M. Fabre.

Catalogue des élèves qui ont fréquenté l'Ecole secondaire de la Gruyère pendant l'année 1879-1880.

Cette école placée sous l'habile direction de M. Progin a été fréquentée par 16 élèves dont 7 en première classe et 9 en seconde.

On y enseigne l'instruction religieuse, la grammaire, la composition, la langue allemande, la langue latine, l'arithmétique, la géométrie, la comptabilité, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, la calligraphie, le dessin, le chant et la gymnastique.

Catalogue de l'Ecole normale d'Hitzkirch.

L'école normale de Lucerne compte 6 maîtres. Elle est placée sous la directionn de M. l'abbé Kunz d'Hergiswil, professeur d'instruction religieuse, de pédagogie, de langue maternelle et d'histoire. Il y a quatre classes répondant aux quatre années d'enseignement. Le 1er cours comptait 14 élèves ; le 2me 34 ; le 3me 37 et le 4me 18. — A l'école normale est amenée une école d'application fréquentée par 54 enfants.

Le Brevet de capacité en France

Les opinions sont fort partagées au sujet de l'examen du brevet de capacité ; les uns pensent qu'il est d'ordre tout à fait élémentaire et que loin de l'amoindrir, il faudrait plutôt tâcher d'en relever le niveau ; les autres soutiennent, au contraire, que cet examen réputé inoffensif est une épreuve redoutable à faire frémir les candidats les plus sérieux.

Un journal reproduit un lettre d'un de ses correspondants, qui fait une critique assez sévère de l'examen, et qui intéressera les lecteurs du *Bulletin*.

— « Vous avez bien raison, nous écrivit-il, d'insister sur le chaos orthographique de notre langue. Il y a trois ans, l'Académie écrivait *dissonnance* et *consonnance*. Dans la 1re édition de son dictionnaire, M. Littré faisait *aérolithe* féminin, et aujourd'hui il le donne masculin. Un très bon dictionnaire, celui de Noël,

donne masculin *oasis* qui est réellement féminin. Sur 100 verbes en *eler,* 50 environ reçoivent deux *l: il appelle;* 30 à 40 n'en ont qu'un : *je harcèle;* pour le reste on met comme on veut, un ou deux *l.* Les verbes *éter* comme *végéter* font: je *végète* et je *végéterai;* je cède et je céderai. Il y a quelques années, le jeune homme avait le droit d'écrire *raide* ou *roide, chute* ou *chûte* — il sera exclu aujourd'hui s'il est examiné par un partisan exclusif de telle ou telle forme.

« A la session d'août 1879, à Auxerre, on donna pour dictée un passage de cours de littérature de la Harpe sur les Fables de La Fontaine. La leçon de la Harpe consistait dans l'examen de la fable le *Loup et le Cheval.* Il a parlé de *dom* Coursier et de *Nos-seigneurs* les chevaux. Un des candidats demande ce que signifie *dom.* L'inspecteur qui dictait répond: « Vous connaissez don Quichotte, don Petro. » Et tous écrivent *don* sans songer que l'Espagne seule orthographie ainsi, tandis que la France et le Portugal écrivent *dom.* Bon nombre écrivent *nos seigneurs* et on leur compte une faute parce que *monseigneur, monsieur, madame,* ne forment qu'un seul mot. Pour ces deux fautes, 30 sur 38 candidats sont évincés et, parmi eux, celui qui sur les bancs de l'école normale avait le numéro 1.

« Parmi eux se trouvait mon sous-maître, jeune homme réellement capable et fort digne de conduire une classe. Il m'avait, huit jours avant l'examen, entendu dire à mes élèves que *dom,* dérive de *dominus,* doit être en français écrit par un *m;* mais l'observation de l'inspecteur lui fit suspecter mon opinion. Je consultai avec lui la première édition du *Cours* que je possède de la Harpe, édition corrigée sans doute par l'auteur lui-même: *nos seigneurs* s'y trouve en deux mots.

Nous avons consulté six éditions différentes de La Fontaine : trois présentent deux mots et trois un seul.

« Mon jeune aide s'est présenté deux fois pour entrer à l'école normale et trois fois pour obtenir ce brevet, cependant si aisé à remporter. Il va encore tenter l'aventure, mais à Melun, puis il renonçera à l'enseignement, qu'il soit ou non reçu. Peut-on croire que l'avenir d'un jeune homme dépende d'une lettre? C'est vraiment l'histoire de Martin, l'abbé d'Alne qui perdit son abbaye (son âne) pour un point mal placé dans cette inscription:

Porta patens esto nulli claudatur honesto;

le graveur avait mis le point entre *nulli* et *claudatur.* »

Après quelques considérations sur l'examen qu'il trouve mal conduit, notre correspondant énumère quelques-unes des questions posées aux candidats·

« Une de mes proches parentes, née à Paris, se présente à la Sorbonne. Elle avait environ seize ans. L'examinateur lui demande « quelle est la position stratégique de la ville de Pergame »

Elle ne put répondre bien entendu, et elle fût également restée muette si ont lui eût demandé quelle était autrefois l'industrie de cette ville. Cependant nous savons que Pergame fournissait le monde de parchemin *(pergamena charta)*

« A mon sous-maître, très intelligent, ai-je dit, le prêtre chargé de l'examen religieux dit : « Récitez-moi les béatitudes. » Le jeune homme ne paraît pas comprendre : « Vous savez ? Bienheureux les pauvres... « Grâce à cette branche de salut le patient put débiter le *Sermon sur la Montagne.*

« Au même examen, vint le tour de la géographie ; le même personnage qui, à une autre session amena le quiproquo sur *dom* lui posa des questions n'ayant aucun rapport avec la science, si locale qu'on la suppose :

« — Quels sont les barrages de la Civre ? (Rivière qui se jette dans l'Yonne en amont d'Auxerre). — Quelle est l'attitude de la ville d'Auxerre ? (Cette ville, bâtie en amphithéâtre au bord de l'Yonne, présente une grande différence de niveau entre les quais et la partie élevée de la ville). — Quelle pente maxima donne-t-on aux routes ? — Quelle est la ville la plus élevée de France ? — Briançon ? répond l'interrogé. — Existe-t-il des villages à une plus grande altitude ? » etc., etc.

On avouera que voilà des questions bien faites pour déconcerter les jeunes gens.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Notre commune vient d'être parcourue par certain colporteur qui présente diverses publications, une entre autres sous le titre : *Ami de la famille.* Il m'a suffi d'y jeter un coup d'œil pour m'assurer que ce soi-disant ami de la famille mériterait bien plus justement le titre d'empoisonneur de la famille.

C'est un ouvrage de médecine paraissant en facicules, qui sous le manteau de la science, cherche à allécher la curiosité publique par mille crudités et par des révélations malsaines propres à souiller l'imagination et à exciter de mauvais instincts.

Ce colporteur a voulu me faire croire que plusieurs jeunes instituteurs s'y étaient abonnés. Je connais trop l'esprit religieux et la délicatesse de conscience de nos chers régents pour croire à cette assertion. Mieux que moi, ils savent qu'étant les gardiens de la moralité publique, loin de contribuer de leur argent à la diffusion de pareilles publications, il est de leur devoir d'en détourner les familles.

Veuillez agréer, etc.

Un père de famille.